

Délibération n° 2025DEL022

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC

Séance publique du 10 juin 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : HAUTE
VIENNE

Arrondissement :

LIMOGES

Canton :

CONDAT/VIENNE

Commune : SOLIGNAC

**Nombres de
membres**

En Exercice 19

Présents 12

Votants 15

Date de convocation

05/06/2025

Date d'affichage

06/06/2025

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Présents :

Mmes, BOURGER, CARLIER, COMES, GUITARD, MM BRUNET, CHAZELAS, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD,

Absents et excusés :

DUPIN donne procuration à Fabrice RECORD

FOURGEAUD donne procuration à Stéphane COLDEBOEUF

Nicole BAYLE donne procuration à Caroline BOURGER

Laure GRAPTON, Claire MOURNETAS, Nathalie COIGNAC, Alain LAFEUILLE absents

Maryvonne COMES a été élue secrétaire de séance.

Objet : autorisation de signature d'une convention avec une association pour la mise à disposition d'une salle municipale.

L'association « Les Fanfarons » demande une mise à disposition exclusive de la salle.

Il vous est demandé d'autoriser le maire à signer une convention avec l'association « Les Fanfarons » pour ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise M. le Maire à signer la convention avec l'association « Les Fanfarons »
Autorise le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier ;

Le Conseil Municipal, a délibéré à 14 voix pour, 0 contre, 1 abstention :

Certifié exécutoire par Alexandre
PORTHEAULT, Maire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 13/06/25
Et la publication le 13/06/25

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, le 11/06/2025


Alexandre PORTHEAULT

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le



ID : 087-218719201-20250616-2025DEL022-DE

